

# PUBLICATION ENQUETE PUBLIQUE D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Le demandeur suivant : Xhonneux Isabelle Remersdaal-Dorp 10 3791 Voeren

a introduit une demande pour:

- opérations d'urbanisme
- l'exploitation d'un ou de plusieurs établissement(s) ou activité(s) classé(s)

En bref il s'agit de l'agrandissement d'un hangar .

La demande se situe à l'adresse : Remersdaal-Village 6, 3791 Fourons

La demande se situe sur la (les) parcelle(s) suivante(s):

<i>Commune</i>	<i>Section</i>	<i>N° de parcelle</i>	<i>Exponent</i>
FOURONS 3 DIV/REMERSDAAL	B	0064	X
FOURONS 3 DIV/REMERSDAAL	B	0064	Y
FOURONS 3 DIV/REMERSDAAL	B	0064	W
FOURONS 3 DIV/REMERSDAAL	B	0062	K
FOURONS 3 DIV/REMERSDAAL	B	0062	H
FOURONS 3 DIV/REMERSDAAL	B	0064	N

La demande de l'exploitation d'un ou de plusieurs établissement(s) ou activité(s) classé(s) comprend les rubriques suivantes:

6.4.1°, 6.4.1°, 6.5.1°, 6.5.1°, 15.1.1°, 15.1.1°, 15.2., 15.2., 17.1.2.1.1°, 17.1.2.1.1°, 17.3.2.1.1.1°b), 17.3.2.1.1.1°b), 17.4., 17.4.,

L'autorité compétente dans ce domaine pour prendre une décision au sujet de la demande est : le Collège des bourgmestre et échevins

**La demande est à consulter à l'administration communale du 25-06-2021 au 24-07-2021 inclus au service de l'urbanisme à l'adresse suivante : Administration Communale Place Communale 1 3798 Fourons, et ceci uniquement sur rendez-vous – 04 381 99 47.**

Pendant cette période, les avis, les remarques ou les objections doivent être introduits auprès du Collège des Bourgmestre et Echevins. Cela peut être fait par lettre recommandée ou par lettre avec accusé de réception, ou par le guichet électronique: [www.omgevingsloket.be](http://www.omgevingsloket.be).

Pour plus d'informations, veuillez vous adresser à :

Commune de Fourons : voir adresse ci-dessus, ou par courriel électronique [ro@devoor.be](mailto:ro@devoor.be)

Le Guichet de l'Environnement: [www.omgevingsloket.be](http://www.omgevingsloket.be)